

Actualités sur...

... l'intégration et la ville

Bulletin d'information diffusé par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville
ORIV Alsace

VIE DE L'ASSOCIATION

PERSPECTIVES

Participation des jeunes résidant dans les quartiers d'habitat populaire : Solution, Fausse piste ou Impasse ? Rencontre franco-allemande

L'ORIV, en partenariat avec l'EFH (Evangelische Fachhochschule Freiburg), invite le **17 Novembre 2006**, au **Centre européen de la Jeunesse à Strasbourg**, les professionnels de la jeunesse, les travailleurs sociaux, les techniciens des collectivités locales, les élus et les associations de jeunesse, des deux côtés de la frontière, à une journée de réflexion et de partage d'expériences sur la **participation des jeunes résidant dans les quartiers d'habitat populaire**.

Pour plus d'informations : voir la présentation détaillée du colloque au dos de ce document, ou contacter l'ORIV.

ACTUALITES

**LE CENTRE DE DOCUMENTATION SERA FERME
DU 24 JUILLET AU 21 AOUT**

RETOUR SUR

Une stagiaire à l'ORIV...

Aline SCHWOOB, étudiante en 1ère année de Master d'Aménagement et Développement Régional Européen de la filière de Langues Etrangères Appliquées (LEA) à l'Université de Besançon, a rejoint l'équipe de l'ORIV pour un **stage de 3 mois** d'avril à juin. Elle a travaillé sur une nouvelle thématique, que l'ORIV souhaite développer en 2006 et qui fait l'objet du zoom de ce mois : la **comparaison des approches et des pratiques entre l'Allemagne et la France dans nos domaines d'action**. Ainsi, elle a été amenée à assurer la traduction de certains documents utiles à la préparation de la rencontre transfrontalière de novembre 2006 (voir dans le zoom), mais surtout elle a consacré une grande partie de sa mission à la **comparaison des « modèles d'intégration » entre la France et l'Allemagne**, grâce à de nombreuses recherches effectuées dans la langue de Goethe. Cette comparaison, enrichie d'une synthèse et de contacts va être très utile pour l'association, qui a pour objectif en 2006 de mener un travail de **partenariat et de temps d'échanges entre ces 2 pays**.

La venue du réseau RECI à Strasbourg

Les membres du Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration) se sont réunis à Strasbourg le 3 juillet 2006. La réunion a porté sur la préparation d'un séminaire prévu le 19 septembre 2006 à Paris autour des « outils de lutte contre les discriminations », ainsi que sur une démarche de capitalisation d'expériences, de prévention des discriminations, engagées

Retour sur... suite...

par des élus. Il a également été question de l'optimisation de la base documentaire du Réseau qui sera prochainement mis à la disposition des acteurs permettant ainsi d'accéder aux « ressources » disponibles au niveau de chacune des structures. Cette rencontre a aussi été l'occasion de faire un point sur les partenariats et sollicitation de participation adressée au Réseau RECI. Depuis peu ARIFOR, structure implantée en Champagne-Ardenne, a rejoint le Réseau. Par ailleurs, deux partenariats ont été mis en place avec la CNHI (Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration) et VEI (Centre de ressources national Ville Ecole Intégration), notamment sur le volet documentaire.

Pour en savoir plus : contacter l'ORIV ou www.reseau-reci.org

Rencontre de l'ORIV en présence de Magali BOUMAZA

Le 20 juin, à Mulhouse, l'ORIV a organisé une Rencontre de l'Oriv, en partenariat avec la Ligue des Droits de l'Homme. Il s'agissait de **décrypter, d'analyser, de comprendre l'enracinement des idées d'extrême droite en Alsace** à un moment qui nous semblait opportun parce qu'assez éloigné d'échéances électorales.

L'intervenante **Magali BOUMAZA** enseignante et chercheuse à l'IEP **différencie électeurs et partisans**. Ces derniers sont au service d'une stratégie claire qui a commencé il y a une trentaine d'années : conquête du pouvoir par des élus locaux, transmission de savoir faire de communication (tracts, campagnes, réactivité aux événements, Internet dès 1996...), travail sur le terrain (désinvesti par les structures qui étaient présentes autrefois), ciblage de publics fragilisés, inscription dans le champ politique de ses thématiques privilégiées (immigration, islam, sécurité...), entrisme (université, associations...), travail sur les préoccupations domestiques et quotidiennes des gens.

Il était important de décrypter ce fonctionnement pour **pouvoir** développer des lieux de sociabilité, réaffirmer les valeurs, retrouver les fondements de la vie en société, travailler sur les représentations des gens... pour **favoriser le Vivre ensemble si malmené aujourd'hui**.

Quelques éléments chiffrés sur l'histoire de l'immigration en Allemagne

■ **Aussiedler** : augmentation importante suite à la chute du mur de Berlin

Depuis 1950, 4.1 millions d'*Aussiedler* (descendants d'Allemands ayant migré vers l'Est dans le passé) et de *Spätaussiedler* (rapatriés tardifs), sont arrivés en Allemagne. Leur nombre augmente de façon importante fin des années 1980 (arrivant de Pologne, d'URSS, de Roumanie et autres pays de l'Est...). En 1993, alors appelés *Spätaussiedler* un quota pour leur arrivée est mis en place de 225 000 personnes par an, réduit à 100 000 personnes en 2000. Ces migrants ont la particularité d'obtenir la nationalité allemande dès leur arrivée de par leur ascendance allemande.

■ **Gastarbeiter** : une majorité de Turcs

Entre 1956 et 1973, on comptabilise plus de 5 millions¹ de *Gastarbeiter*² tous pays confondus. Jusqu'en 1970, les Italiens étaient les plus nombreux, puis les Yougoslaves et à partir de 1972, ce sont les Turcs avec environ 866 000 salariés.

■ **Regroupement familial** : source importante de migration après l'**Anwerbestopp** (arrêt des recrutements de travailleurs étrangers en 1973)

Selon les estimations, le regroupement familial, qui a le même sens qu'en France, était à l'origine de plus de la moitié des migrations pendant les années 1970 et 1980. Les données statistiques ne sont disponibles que depuis 1996. Ce chiffre a ainsi évolué de 55 886 en 1996 à 75 888 (par an) en 2000.

■ **Demandeurs d'asile** : augmentation importante depuis début des années 90

Jusqu'au début des années 1970, les demandeurs d'asile représentent moins d'1% des migrants étrangers (7000 par an en moyenne). Une forte augmentation est observée au début des années 1990 avec 438 191 personnes en 1992 (un record historique), puis diminution progressive depuis ces dernières années (78 564 en 2000 – 36 000 en 2004). Cette baisse peut être imputée au durcissement des législations en matière d'asile, notamment la dernière loi sur les migrations.

La moitié des demandeurs d'asile récents est originaire de la République Yougoslave, de Turquie, d'Irak et d'Afghanistan.

¹ Ce chiffre peut inclure plusieurs entrées de la même personne

² « Travailleurs invités », originaires de pays avec lesquels l'Allemagne avait signé des contrats, pour une immigration provisoire, interrompue en 1973, pour cause de crise économique.

ZOOM DU MOIS

Introduction

Le zoom de ce mois est consacré à un nouveau chantier de l'ORIV, engagé en 2006 : **porter un autre regard sur ses domaines d'intervention que sont l'intégration et la Politique de la Ville**, en s'enrichissant de ce qui se joue, et se fait de l'autre côté de la frontière alsacienne, en **Allemagne**. En effet, l'association est persuadée qu'une comparaison des approches et des pratiques, par un travail partenarial, aboutira à un enrichissement mutuel des acteurs concernés par ces sujets. Dans ce but, l'ORIV mène actuellement 2 projets en parallèle :

- une **comparaison des approches en matière d'immigration et d'intégration entre la France et l'Allemagne** (« modèle », politiques étatiques et locales, pratiques de terrain ...), grâce à des apports théoriques et l'organisation de temps d'échanges entre acteurs allemands et français ;

- une comparaison des pratiques entre l'Allemagne et la France dans le domaine de la **participation au débat public des jeunes résidant dans les quartiers d'habitat populaire**, grâce à un travail partenarial et l'organisation le 17 novembre d'une rencontre transfrontalière.

Aborder ce sujet dans notre bulletin est d'autant plus intéressant que ces travaux de l'ORIV sont aujourd'hui en phase avec l'actualité des 2 Etats. En effet, déjà en mars 2006, Jacques Chirac et Angela Merkel, ont abordé « l'avenir de l'Europe par l'Intégration et l'Egalité des Chances », lors du 6ème conseil des Ministres franco-allemand à Berlin. De son côté, Dominique de Villepin, le Premier Ministre, a demandé au Haut Conseil à l'Intégration, lors de sa ré-installation en avril 2006, de consacrer une partie de son travail, à la rédaction d'un avis comparant les différents modèles d'intégration européens, afin « de ne pas ignorer ce qui marche chez nos partenaires ».

Pour débiter la réflexion sur cette thématique, vous trouverez dans ce document quatre contributions aux teneurs différentes :

- le premier, reprenant de manière succincte le travail mené par Aline SCHWOOB, stagiaire à l'ORIV, consacré à une comparaison des « modèles d'intégration » français et allemand¹ ;

- le second expose quelques points d'analyses et de réflexion sur les politiques d'intégration entre les 2 pays, issus de la participation de l'ORIV à un séminaire de travail en Allemagne portant sur ce même sujet, en avril 2006 ;

- le suivant vous présente les tenants et aboutissants de la rencontre franco-allemande organisée par l'ORIV, le 17 Novembre 2006, sur le thème de la participation au débat public des jeunes résidant dans les quartiers d'habitat populaire ;

- enfin, pour aller plus loin, un zoom vous présente « le processus de Berlin », un projet européen des collectivités locales pour une ville sociale pour les enfants et les adolescents, projet né principalement d'une volonté commune des autorités allemandes et françaises.

¹ Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique « retour sur »

Les politiques d'intégration allemande et française : deux extrêmes qui tendent à se rejoindre

De par une histoire différente, **l'Allemagne et la France n'ont pas imaginé, ni réalisé, des politiques d'intégration semblables**. Le droit du sang, pilier de la législation allemande, est à l'origine d'un « modèle d'intégration » spécifique se rapprochant de ce qu'on appelle le multiculturalisme, tandis que la France mène une intégration par l'égalité des droits. La construction différente des deux Etats joue également dans l'application des politiques. Cependant, actuellement, les événements sociaux et les récentes réformes mettent en avant une convergence des deux pays quant à leurs politiques d'intégration.

L'histoire a voulu que l'Allemagne ne puisse se rassembler autour d'un territoire uni, contrairement à la France. Celle-ci, grâce à la « République une et indivisible », a toujours appliqué le droit du sol, traitant les citoyens nés sur son territoire comme égaux. **L'Allemagne s'est elle tournée vers un sentiment d'appartenance au peuple,** et considère comme allemand tous les descendants d'Allemands, nés sur le territoire ou non. Cette idéologie a permis une **vague de migrants spécifique : les Aussiedler**¹. Descendants d'Allemands ayant migré vers l'Est auparavant, ils ont pu revenir en Allemagne et être **naturalisés sans restriction.** Cette catégorie de migrants existe encore aujourd'hui¹ et reste privilégiée par le droit du sang. Les étrangers, venus en masse pour travailler dans les années 1960, (les *Gastarbeiter* de Turquie, d'Italie...) et leurs descendants, constituaient **les migrants non privilégiés, le droit du sang ne leur permettant pas de faire parti du peuple allemand.** Cette catégorisation explique **l'émergence d'un multiculturalisme dans les années 1970** : plusieurs communautés vivaient les unes à côtés des autres, certaines étant exclues de la « communauté allemande ».

Cependant, **le multiculturalisme n'a pas fait l'unanimité** : certains Länder l'ont adopté, d'autres non. En effet, l'Etat fédéral allemand permet des choix politiques différents. Contrairement à l'Etat centralisé français, l'Allemagne a plusieurs niveaux de compétences : le Fédéral, le Land et le local. Chacun a des responsabilités notamment en matière d'intégration, et le Land a son propre pouvoir de décision, ce qui implique des politiques différentes au sein d'un même pays.

Au-delà des différences, **une convergence entre les deux pays est observée.** L'Allemagne a récemment évolué dans sa conception de l'intégration, notamment par les réformes sur le code de la nationalité (2000) et des migrations (2005). Le droit du sol et l'intégration des migrants ont été inscrits dans la loi fédérale, à travers notamment l'organisation de cours d'intégration (langue et culture). Un rapprochement semble ainsi se faire vers la France, où le droit du sol prédomine et où un Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI), incluant des formations linguistiques et civiques, est effectif depuis peu.

Les deux pays semblent alors s'accorder sur les mêmes principes de l'intégration : la maîtrise de la langue et le respect des lois. Un troisième point d'accord a été abordé récemment, lors du 6^{ème} Conseil des ministres franco-allemand de mars 2006 : **l'égalité des chances.** Serait-ce le point de départ d'une politique d'intégration commune aux deux pays ?

¹ cf colonne de gauche

France – Allemagne : si proches et si différents

Venant d'Allemagne, les questions ont fusé, nombreuses, après les émeutes de novembre 2005. La participation à un séminaire franco-allemand organisé en mars 2006 à Berlin par la Fondation franco-allemande Genshagen pour la coopération en Europe a permis à l'ORIV **d'entendre les questionnements des collègues allemands sur les difficultés de l'intégration à la française.** Leurs interrogations sont teintées d'étonnement parce qu'ils savent que le modèle français permet depuis longtemps un accès relativement aisé à la naturalisation, que l'apprentissage de la langue française se fait de façon précoce pour tous les enfants, dont ceux issus de l'immigration. Conscients des insuffisances dans leur pays (pas d'école maternelle gratuite et accessible à tous d'où de nombreux enfants « avec un arrière plan migratoire » qui maîtrisent très mal l'allemand à l'entrée à l'école primaire), leur questionnement est teinté d'inquiétude aussi : de tels événements ne pourraient ils pas se produire aussi en Allemagne ?

L'analyse des échanges tenus lors de ce séminaire de travail, entre acteurs de terrain, politiques et universitaires permet de **pointer certaines différences entre les politiques d'intégration allemande et française.**

Suite colonne ci-contre.....

... suite

■ Ainsi, la **situation paraît effectivement explosive dans certains quartiers de grande ville**, comme à Neukölln à Berlin qui concentre, dans ses HLM 100 000 immigrés (sur 300 000 habitants) en forte précarité, et connaît de fortes tensions dans les écoles, la rue. Cependant ces **situations de forte concentration dans des grands ensembles restent exceptionnelles dans les grandes villes allemande**, même si le taux de migrants peut être très élevé : comme à Frankfort où ils représentent 40% de la population, avec 178 nationalités différentes !

■ La **philosophie politique allemande marquée par le principe de subsidiarité** permet aux citoyens de s'organiser pour prendre en charge de façon autonome leurs affaires (Selbsthilfe). Les immigrés ont ainsi constitué des organisations assez fortes pour peser sur les décisions politiques : 800000 personnes d'origine turque ont aujourd'hui la nationalité allemande dont 600000 ont le droit de vote. Quand on sait que les élections fédérales se sont jouées à 6000 voix près, en 2002...

■ La **culture politique allemande est surtout marquée par le protestantisme** où le fond compte plus que la forme : la naturalisation ne peut venir que comme l'aboutissement d'un processus. Il ne s'agit pas tant d'affirmer une égalité formelle (le système scolaire est encore structurellement inégalitaire dans certains Länder où dès 10 ans, les enfants sont sélectionnés), mais de rendre concrètement possible, l'intégration de la jeunesse dans le monde du travail. Ce qui ne réussit pas si mal chez nos voisins, entre autre grâce à l'apprentissage, puisque le chômage des jeunes n'est qu'à 14%, quand en France il est à 22%.

■ **L'histoire aussi est différente** : la défaite de 1918 a mis fin à la timide aventure coloniale allemande bien avant que les peuples ne réclament leur liberté. Puis la tragédie nazie a obligé le peuple allemand à une telle confrontation avec la place faite à « l'autre », que **le racisme est aujourd'hui combattu de façon déterminée et consensuelle par les grandes forces politiques et la société civile** ; de telle sorte que l'extrême droite n'a pratiquement jamais franchi la barre des 5% nécessaires pour siéger au parlement !

Suite du Zoom du mois au dos...



ORIV

Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville
1 rue de la course • 67000 Strasbourg
tél: 03 88 14 35 89 • fax: 03 88 21 98 31
mel: oriv.alsace@wanadoo.fr • site: www.oriv-alsace.org

ZOOM DU MOIS SUITE...

Participation des jeunes résidant dans les quartiers d'habitat populaire : Solution, Fausse piste ou Impasse ? - Rencontre franco-allemande¹

L'ORIV et l'EFH (Evangelische Fachhochschule Freiburg), un centre de formation allemand de travail social, de pédagogie religieuse et de diaconat, ont décidé d'engager **un travail commun de réflexion et d'action sur cette thématique**. Un premier temps d'échanges² franco-allemand, organisé au Centre Européen de la Jeunesse sur la **participation au débat public des jeunes résidant dans les quartiers d'habitat populaire** permettra de partager des connaissances et des expériences, pour un enrichissement mutuel et un renouvellement des pratiques.

Cet intérêt et cette réflexion sont nés des questionnements, en Allemagne comme en France, **suite aux événements de novembre 2005**. En effet, ils interrogent la société en générale et les acteurs de la jeunesse en particulier. Le phénomène est complexe à décrypter, les causes des événements étant multiples : économiques, urbanistiques, sociales, sociétales...

Au-delà, certains des **modes d'expression et de revendication utilisés** par une partie des jeunes résidant dans les quartiers d'habitat populaire interpellent... Pour quelles raisons les jeunes recourent-ils à la violence ? Existe-t-il des formes de participation qui pourraient représenter une alternative appropriée pour ces jeunes pour se faire entendre ?

L'Allemagne n'a pas connu pour l'instant ce type de manifestation du mécontentement. On y constate toutefois, chez certains jeunes, des excès de violence effrayants. La situation matérielle de beaucoup de jeunes est similaire à celle des jeunes Français. Si l'Etat allemand et les communes se mettaient encore plus en retrait de la responsabilité sociale, les perspectives d'avenir s'avèreraient menaçantes. Une même explosion pourrait avoir lieu en Allemagne.

D'un autre côté, **on décèle en Allemagne et en France, diverses évolutions prometteuses vers l'engagement et la participation politique des jeunes**. Des modèles de participation sont imaginés et expérimentés, à différents niveaux, en prenant aussi en compte les jeunes de milieu défavorisé.

Le 17 Novembre 2006, les professionnels de la jeunesse, les travailleurs sociaux, les techniciens des collectivités locales, les élus et les associations de jeunesse, des deux côtés de la frontière, sont **invités à consacrer leur journée à la réflexion et au partage d'expériences**.

La matinée permettra, à partir d'exposés d'intervenants allemands et français¹, de **comprendre la place actuelle de ce public dans les sociétés allemandes et françaises, d'identifier leur(s) mode(s) de participation au débat public et les obstacles à une plus grande participation**. L'après-midi, 3 ateliers thématiques seront consacrés à la présentation d'expériences de participation de jeunes, des deux côtés du Rhin :

- les **formes institutionnelles** de la participation des jeunes ;
- l'utilisation des **nouvelles technologies** pour développer la participation des jeunes ;
- l'**auto-prise en charge** des jeunes en association.

En conclusion, les travaux des ateliers seront présentés en assemblée plénière et approfondis avec des décideurs et des chercheurs dans le cadre d'une table ronde.

Les conclusions de ce premier temps d'échanges permettront de déterminer les **prochaines étapes de ce travail transfrontalier**.

¹ Une traduction simultanée sera assurée par des interprètes.

² Ce projet est soutenu par les financeurs habituels de l'ORIV et par les Rencontres du Rhin supérieur

DOCUMENTATION

Pour aller plus loin ... A l'échelle européenne :

Le Processus de Berlin : la ville sociale pour les enfants et les adolescents

Le ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, de la Femme et de la Jeunesse de la République d'Allemagne (BMFSFJ) a organisé en coopération avec le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, le Directoire de la Jeunesse et du Sport du Conseil de l'Europe, et le Ministère français de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, une Conférence professionnelle européenne sur les **« politiques intégrées de l'enfance et de la jeunesse en Europe – une chance pour les quartiers urbains défavorisés »** du 30 Janvier au 1^{er} Février 2006 à Strasbourg. Plus de 123 communes de 32 pays européens ont participé à cette rencontre et discuté pendant 3 jours dans 5 ateliers sur les **stratégies communales visant à améliorer les chances pour l'avenir des enfants et des adolescents dans les quartiers défavorisés**.

Le défi posé au niveau européen est d'offrir, à tous les jeunes dans les quartiers défavorisés des communes européennes, **de bonnes chances de développement, d'assurer ainsi la cohésion sociale par l'intégration et de garantir ainsi, que les sociétés européennes soient préparées à l'avenir**. Le Conseil de l'Europe estime que c'est dans l'échange transcommunal d'expériences que résident les plus grandes chances. Mme Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire Adjointe l'a décrit comme suit : « ... cette conférence est l'occasion (...) **de créer un réseau d'égal à égal des villes afin d'échanger les outils pour l'intégration sociale** ».

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.berlinprocess.eu/fr/

Directrice de publication : Murielle Maffessoli

Rédaction : Equipe de l'ORIV, avec la participation pour ce numéro d'Yves Carabin et de Rudi Wagner (administrateurs de l'ORIV) et d'Aline Schwoob (stagiaire ORIV).

Suivi et Contact : Diane Hässig